

	Formation à la conduite en sécurité - Chariots de manutention à conducteur porté -		
	Recommandation CNAM CACES ® R 489		
	Durée	Public concerné	Catégorie
	• 2 à 3 jours * *selon niveau	• Toute personne débutante ou expérimentée souhaitant ou devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté. • Mise à jour des compétences Recyclage - CACES (5 ans)	3
Pré-requis • Etre âgé de 18 ans minimum. • Etre apte médicalement - certificat de la médecine du travail. • Maîtriser le français. (oral et écrit) - L'usage de traducteurs est interdit depuis le 1 janvier 2020. • Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base			

Objectifs pédagogiques	
A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de : • Maîtriser la conduite en sécurité du chariot de manutention à conducteur porté de la catégorie ciblée après l'acquisition des savoirs théoriques et pratiques définis par la recommandation R489. • Réussir les tests théoriques et pratiques définis par la recommandation R489 pour obtenir ou renouveler le CACES® de la catégorie de chariot de manutention concerné.	
Moyens techniques et pédagogiques • Livret stagiaire • Salle de formation équipée vidéoprojecteur, paperboard • Groupe 6 personnes • Aire pour exercices pratiques conforme à la recommandation R 489 • Matériels représentatifs par catégorie Selon la recommandation R489	Contenu SAVOIR THEORIQUE • Dispositions réglementaires • Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté • Les catégories de CACES® de la recommandation R489 • Notions de physique • Stabilité des chariots élémentaires • Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention • Conditions d'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté • Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

	SAVOIR-FAIRE PRATIQUE • Prise de poste et vérifications • Manœuvres et conduite en sécurité • Fin de poste – opérations d’entretien et maintenance (Voir détails ci-après par catégorie)	
Pédagogie	Théorie • Etude de cas • Contrôle des acquis par QUIZZ • Bilan individuel avant pratique	Pratique • Mise en situation en groupe • Mise en situation individuelle, corrigée • Evaluation individuelle selon R 489
Particularités	• Possibilité de former les salariés en entreprise (intra) pour l’obtention d’attestation de conduite en sécurité permettant à l’employeur de valider un des points fondamentaux de son obligation de formation quant à la délivrance de l’autorisation de conduite. (art. R4323-55 et 56 ainsi qu’à l’art.3 de l’arrêté du 02/12/1998)	
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	• Nous consulter	
Tarif	• Intra et Inter – nous consulter	

Chariot élévateur en porte-à-faux de capacité ≤ 6 tonnes	Objectifs opérationnels et contenu de la formation pratique R489
<i>Catégorie 3</i>	
	<i>Pratique des 5 étapes à maîtriser avant procédures de manutention</i> • Vérification de l'adéquation du chariot élévateur et manutention • Assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste • Circuler en sécurité avec un chariot élévateur • Arrêter le chariot en sécurité • Effectuer les opérations de maintenance de son ressort <i>Pratique des procédures de manutention avec un chariot élévateur</i> • Prendre et déposer une charge au sol • Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile • Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque • Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse <i>Réaliser les opérations de fin de poste et maintenance</i>